

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays
N° 43 - Juillet 2015



Pierrefitte vient de s'enrichir d'un nouveau site Internet et d'un bulletin copieux et détaillé. Bravo à Pirkko et à la commission de communication.

Notre époque nous impose d'être présents dans tous les esprits. Ce n'est ni du « tape à l'œil » ni une prétention démesurée. C'est tout simplement la défense de notre territoire.

La réforme territoriale fait couler beaucoup d'encre et chacun craint la perte d'identité de nos villages. Là encore, nous n'échapperons pas à la mutualisation des moyens et au rapprochement des collectivités locales.

Aujourd'hui et demain, quelles que soient les politiques en place, les finances nationales et communales connaîtront le même régime de restriction.

Merci à tous les employés communaux qui ont su faire de Pierrefitte un village apprécié par de nombreux Solognots. Plus de gens viendront nous rendre visite, plus l'activité de notre commune perdurera.

Bonnes vacances à tous.

Jacques LAURE Maire



Voilà, c'est fait ! **Un site Internet de Pierrefitte** plus moderne, plus pratique, plus facile pour naviguer, vient d'être mis en ligne.

Plus de détails pages 4 et 14



Tél: 02 54 88 63 23 Fax: 02 54 88 71 91

 $E\text{-mail:} \underline{pierrefitte.41 mairie@wanadoo.fr} / \underline{www.pierrefitte\text{-}sur\text{-}sauldre.fr}$

LES TRAVAUX DU PRESBYTÈRE SE TERMINENT

En 1910, la société immobilière de Pierrefitte composée de 8 propriétaires achetait une parcelle de terrain. En 1914 cette société faisait construire un presbytère. Il se composait d'une grande salle et d'un logement.

Considérant son action terminée, cette même société confiait l'administration et les travaux d'entretien au curé. Et ceci jusqu'en 1960. L'Association des Œuvres Paroissiales prenait alors le relai et dans la salle s'enchaînaient théâtre, spectacles, réunions et catéchisme.



La commune de Pierrefitte se portait acquéreur des lieux le 28 mars 2008. Elle souhaitait garder le caractère social du lieu et le mettre à la disposition des Pierrefittois.

La rénovation fut entreprise à compter de Juin 2014 sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières, compétente pour l'enfance et la petite enfance.

C'est maintenant un bâtiment entièrement rénové, avec des salles modernes et accueillantes, qui profitera aux enfants pour l'accueil périscolaire, les Temps d'Activités Périscolaires et l'accueil de loisir pendant les vacances.

Ces travaux ont coûté 477 875 €. Grâce aux aides de l'Europe et de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières, cette opération sera revenue à la commune de Pierrefitte à la somme de 51 177.80 €.

Une journée portes-ouvertes sera organisée à la rentrée de Septembre

SOMMAIRE

	Page		Page
Les travaux du presbytère se terminent	2	Dites-le avec des fleurs	16
Inscription à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs	3	Objectif 0 pesticide	19
Du côté de l'école ; Le Haut Débit par la fibre	4	Musicalies en Sologne	21
« Village préféré des Solognots » Faites la fête	5	Délibérations du conseil municipal ; Kadymobile	22
Nous avons rencontré	6	Quelques nouvelles	26
Marque Sologne ; Sologne des Rivières ; Évènements insolites à Pierrefitte	8	Plan canicule	27
La vie des Associations	9	Calendrier des fêtes ; Etat civil	28



CMLJS

INFORMATIONS PARENTS

1. Ouverture à partir du mardi 1^{er} septembre d'un accueil périscolaire rue du Presbytère, sous la responsabilité de la Communauté de Communes à Pierrefitte selon les horaires suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin			7h00 à 9h00		
Soir		h10 à 8h30	11h35 à 18h30 Accueil de loisirs		6h10 à 8h30

- 2. Ouverture de l'accueil de loisirs du Mercredi après-midi de 11h35 à 18h30 (restauration comprise), sous la responsabilité du CMLJS rue du Presbytère à Pierrefitte.
- 3. Possibilité de rejoindre ce centre avec le car pour les enfants scolarisés à Souesmes.
- 4. Tarifs:

ACCUEIL DU MERCREDI APRES-MIDI

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS 2015 CCSR	TARIFS 2015 HORS CCSR	
de 0 à 600 €	6 € 12	7 € 19	
de 601 à 900 €	6 € 63	7 € 80	
de 901 à 1200 €	7 € 19	8 € 36	
+ 1201 €	7 € 70	8 €98	
Tarif hors allocataire = 12 € 50			

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF HEURE 2015
de 0 à 600 €	1 € 00
de 601 à 900 €	1 € 05
de 901 à 1200 €	1 € 10
+ 1201 €	1 € 15

- 5. Modalités administratives : obligatoires
- Retirer et redéposer un dossier d'inscription auprès de la mairie de Pierrefitte ou du CMLJS,
- Fournir le relevé d'imposition 2014 sur les revenus 2013,
- Remplir la feuille de réservation mensuelle et la feuille de réservation du mercredi.

La directrice du service PE.E.J Brigitte GIRARD

Le service sera maintenu en fonction de la fréquentation

Les dossiers d'inscription sont à retirer dès maintenant à la Mairie et à déposer complétés dans les meilleurs délais.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Une fin d'année scolaire qui s'expose!



Mélanie et Justine en pleine installation de l'exposition

Les enfants de l'école Pierrefitte-Souesmes ont préparé avec l'aide de leurs enseignantes une très belle exposition en relation avec l'agriculture.

Cette exposition avait lieu à la Salle des Fêtes de Pierrefitte fin Juin. 26 affiches nous racontaient la fabrication du pain, la vie des vaches, les saisons... D'astucieux jeux pour tester les connaissances attendaient les visiteurs!

Vous en saurez plus dans le prochain numéro du Pierrefittois!

LE HAUT DÉBIT PAR LA FIBRE

« Haut débit, smartphones, cloud, E-services, nouveaux usages sociaux (Facebook, Twitter...), objets connectés, jeux (...) nous sommes d'évidence durablement ancrés dans l'ère des Homos numericus. Pratiquement aucun secteur n'échappera à ce profond bouleversement. [...] A l'évidence, et même si bien sûr, il y aura toujours des individus qui refusent de vivre hyperconnectés, le citoyen de demain sera à la fois l'usager-acteur de nos mondes réels et un acteurusager du Web interactif. » (Territoires et numérique, les clés d'une nouvelle croissance – Jean-Pierre Jambes - 2011)

... et la fibre arriva à Pierrefitte en Juin 2015... pourtant beaucoup reste encore à faire...

Ce n'est pas encore le Très Haut Débit (débit >30 Mégabits/sec), mais cela s'en rapproche (environ 20 Mégabits descendants = ce qui arrive sur votre ordinateur). C'est le Haut Débit (HD). Il s'agit d'une autoroute de l'information qui se rapproche de nous. Les données nous arrivent donc plus vite. Le fil de cuivre continue d'acheminer les quelques centaines de mètres ou km qui séparent nos maisons de ce répartiteur. Les abonnés Orange se trouvant à 1km/1km500 max. du répartiteur verront leur vitesse de connexion nettement augmentée.

Nous vous invitons maintenant à appeler votre FAI (Fournisseur d'Accès Internet) pour vérifier avec eux que vous bénéficiez bien de la connexion optimale possible.

Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro. Les nouvelles informations seront également signalées sur le site internet www.pierrefitte-sur-sauldre.fr dès qu'elles seront disponibles. Nous vous invitons à le consulter régulièrement.

Mieux: vous pouvez vous inscrire sur la newsletter sur le site et ainsi vous serez informé(e)s automatiquement.

Quelques précisions sur le nouveau site Internet

Nous vous invitons à naviguer sur <u>www.pierrefitte-sur-sauldre.fr</u>. Comme toujours lors de la mise en ligne d'un nouveau site une période de « rodage » est nécessaire pour tout maîtriser dans son utilisation. Nous sollicitons à l'avance votre indulgence pour les quelques problèmes ou difficultés que vous pourriez y rencontrer.

Nous accueillons volontiers vos remarques et propositions d'amélioration dans un but de rendre service aux habitants, mais aussi à tous les visiteurs potentiels.

Pierrefitte-sur-Sauldre élu « Village préféré des Solognots »

Le Journal « Le Petit Solognot » avait organisé ce concours et avait choisi les villages candidats pour cette première année. Le résultat a été indécis jusqu'à la fin entre Souvigny en Sologne, Mennetou sur Cher et Aubigny sur Nère. Votre effervescence a payé! Pierrefitte a gagné!

À part un diplôme qu'est-ce que cela nous apporte ?

Une notoriété supplémentaire grâce au grand dossier dans le prochain magazine du Petit Solognot et des articles récurrents tout au long de l'année.

À quoi sert la notoriété?

Nous sommes dans une époque où il faut être visible, sinon on n'existe plus. **TOUT** faire pour maintenir nos commerces, artisans et l'activité économique, et la valeur de nos maisons. **TOUT** faire pour garder nos habitants et même en faire venir de nouveaux.



Faites la fête



5ème fête des voisins <u>route de Lamotte</u>, organisée cette année chez Sylvie et Fernand OLIVEIRA le samedi 6 Juin



Apéro-dînatoire chez Didier et Sylvia LAMOTTE <u>rue de Chaon</u> le samedi 20 Juin

Le soir tombait déjà quand quelqu'un s'est ravisé pour une photo! Un peu « indisciplinés » certains manquent sur la photo. La soirée qui s'est prolongée jusqu'à minuit était très conviviale et sympathique. Fête des voisins de la <u>rue de</u> <u>Nouan</u> le samedi 20 Juin (nous, nous avons complètement oublié la photo).

Nous étions trente-six grandes personnes et huit enfants, dépassant largement dans les âges, le traditionnel dicton : de 7 à 77 ans.

Il s'agissait d'une première dans cette partie du village et nous nous sommes rejoints dans le superbe environnement de la maisonnée d'Annie Auger, situé non loin du milieu de notre rue.

Une soirée très conviviale, appréciée de tous avec au menu les mets préparés par l'ensemble des protagonistes.

Sur les lèvres, loin de refaire le monde, nous avons évoqué le plaisir de se rencontrer au sein de notre village.

Peut-être que cette idée de rassemblement festif, partagé cette saison avec deux autres événements identiques, fera l'objet l'an prochain de projets rondement menés dans d'autres « quartiers » de la commune. Affaire à suivre.

NOUS AVONS RENCONTRÉ...

Anne et Jean-Philippe Beau à la ferme du Bouchot à Pierrefitte-sur-Sauldre



Anne et Jean-Philippe Beau nous ont reçus dans leur écocentre du Bouchot; nous découvrons au bout d'un petit chemin une ferme typiquement solognote où la nature a repris sa place. Jean-Philippe nous raconte son parcours hors du commun : à la fois naturaliste et journaliste, il se passionne notamment pour l'Amazonie où il entreprend de nombreuses expéditions au cours desquelles il observe et étudie les écosystèmes.

Lassé de ses expéditions devenues à la longue trop touristiques à son goût, l'écologue ressent le besoin de démarrer autre chose avec toujours dans l'idée de travailler à la conservation de la nature et à la sauvegarde de la biodiversité.

C'est alors qu'il décide avec son épouse Anne (juriste de métier) de chercher une ferme pour y créer un éco-centre « c'était un rêve de gosse ». Fils de chasseur, Jean-Philippe, qui longtemps vécu sur les bords de Loire a connu la Sologne étant enfant et cette empreinte du passé reste aujourd'hui encore ancrée en lui (« l'atmosphère, les odeurs... » nous confie-t-il avec une certaine émotion). « La Sologne sauvage est un peu pour moi un milieu intermédiaire entre Amazonie et métropole » dit-il en souriant.

C'est donc en 2002 que le couple pose ses valises à Pierrefitte. La ferme était alors très différente de ce qu'elle est devenue aujourd'hui (Jean-Philippe nous montre les photos qu'il conserve précieusement dans son album). Cette bâtisse tricentenaire était une ferme d'élevage appartenant à la même famille depuis plusieurs générations ; voir arriver des étrangers pour l'acheter n'a pas été simple... « *Nous sommes arrivés avec une voiture immatriculée en région parisienne!* » s'amuse Jean-Philippe.



Leur projet a commencé par la création de chambres d'hôtes et d'un bureau d'études spécialisé en environnement. Les travaux ont été réalisés petit à petit et toujours en faisant le choix de matériaux naturels (chanvre, argile...). En 2010 ils imaginent un « jardin-forêt » comestible en forme de mandala, selon les principes de la permaculture. « Nous voulons favoriser le rapprochement de l'Homme à son milieu naturel» : l'éco-centre est lancé!

Parallèlement ils mettent en place des stages et des formations ayant pour fil directeur la recherche d'un mode

de vie en équilibre avec la nature. Les formations se diversifient et s'adressent à un public de plus en plus large : stages d'un week-end à quinze jours animés par des spécialistes internationaux pour un public averti ou ateliers ludiques d'un après-midi pour apprendre à se reconnecter avec la nature, pour les plus novices. Parents et enfants sont les bienvenus à la ferme du Bouchot ; il y en a pour tous les goûts !

Les stagiaires sont accueillis dans les dépendances de la ferme transformées en salles de conférence, et peuvent être logés sur place dans les chambres d'hôtes (capacité d'une vingtaine de personnes) ou en camping.

Notons qu'il n'est pas rare que certains formateurs de tout autre domaine choisissent la ferme du Bouchot pour leurs stages, simplement pour profiter de cette atmosphère si particulière.

Et dans l'avenir ? Anne et Jean-Philippe souhaitent développer un « permacamp » pour allier vacances, ressourcement et apprentissages (plus de détails sur le site internet http://www.kisskissbankbank.com/seligonia-le-permacamp-du-bouchot), et « pourquoi pas un jour une piscine naturelle », confie Jean-Philippe.



Nous quittons Anne et Jean-Philippe sur ces mots : « La ferme du Bouchot est un lieu d'expérimentations mais aussi et surtout un lieu de formation et d'accueil ».

Dépendance servant de salle de conférence

La permaculture

Mouvement de culture permanente qui se développe dans différents domaines (agriculture, environnement, habitat...) ; et dont le but est de concevoir des écosystèmes productifs et durables inspirés de la nature pour :

- * prendre soin de la terre,
- * prendre soin des êtres vivants,
- * produire en abondance et partager équitablement.

L'intérêt étant de vivre plus en adéquation avec les ressources de la planète et de façon durable. Observer et vivre avec la nature et non forcer la nature à suivre l'Homme.

Le jardin-forêt comestible

Dessiné en forme de mandala (forme ronde inspirée de la nature et permettant aux plantations une réelle connexion entre elles), il mesure 48m de diamètre et est cultivé sur différents plans. Sur la couronne extérieure se trouvent essentiellement des arbres qui assurent un enrichissement de la terre en faisant naturellement remonter les minéraux. Les plantations se font sur des buttes pour mieux conserver l'humidité du sol, la terre n'est pas retournée...

Il n'y a pas dans la nature de monocultures ; finies les plantations en lignes, ici on s'inspire de la nature dans son état sauvage : les plantes se mélangent et se protègent.

Ce jardin est le lieu permanent de nouvelles expériences dans la façon de cultiver.

Au centre du mandala une grosse cuve permet la récupération de l'eau de pluie qui est mise en mouvement par un vortex (système qui crée un tourbillonnement). L'eau est ainsi dynamisée comme dans son état naturel et filtrée par un système de phyto-épuration.



Récupérateur d'eau au centre du jardin-forêt comestible



Pour aller plus loin...

Site: <u>www.ecocentrelebouchot.fr</u>
Mail: contact@lebouchot.net

Tél.: 02 54 88 03 33

Reportage : Cécile Beaufils

La Sologne s'habille d'une marque



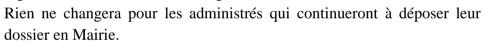
La marque « Sologne » a été lancée aux Alicourts le samedi 23 mai 2015. Cette marque tant attendue par les professionnels du tourisme permettra à notre territoire d'avoir un impact national et international. Elle sera l'élément fédérateur entre toutes les communautés de communes.

La marque c'est donc un concept marketing destiné à fédérer et qualifier l'offre touristique de manière à prendre en compte l'attente des touristes mais aussi un mode de développement harmonieux du territoire. Au cœur du problème reste la bataille d'Internet afin de rendre l'offre lisible grâce à un seul portail d'entrée sur la Sologne et une place e-commerce.

La Communauté de Communes Sologne des Rivières (CCSR)

Le siège de la CCSR prendra place à partir du 1^{er} Juillet dans les locaux de la Mairie de Salbris. Les locaux actuels de Selles Saint Denis seront mis en vente.

L'instruction des permis de construire et autorisations d'urbanisme se feront au sein de la CCSR puisque la DDT (Direction Départementale du Territoire) n'assurera plus ce service à compter du 1^{er} Juillet. Un ingénieur en urbanisme sera chargé de ce travail.



Gratuit auparavant, chaque opération sera facturée 200€ à chaque mairie (mais restera gratuite pour le pétitionnaire).



Des évènements insolites à Pierrefitte



Photo: Catherine Roux

Le samedi 6 Juin les amateurs de belles voitures en ont eu plein les yeux lorsque 11 Ferrari plus rutilantes les unes que les autres se sont garées autour de l'église. Les heureux propriétaires ont déjeuné au Restaurant Le Lion d'Or.



Photo: Sabrina Chapart Le samedi 6 Juin également, en levant les yeux nous avons pu admirer le passage de deux mongolfières.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Pierrefitte A Tou Loisirs

Au service de l'animation du village



PIERREFITTE A. TOU. LOISIRS

Voilà l'été. Nos manifestations de début d'année se sont bien déroulées.

Le carnaval a été réussi malgré un peu moins de participants. Tout le monde était joyeux et les crêpes ont clôturé la soirée. Merci à tous les bénévoles qui les ont confectionnées.

Cette année encore, nous n'avons pas pu organiser la braderie de printemps faute d'exposants et nous le regrettons.

Avec le superbe temps qu'il a fait aux Musicalies, notre stand « crêpes » a moyennement fonctionné, le bilan est moindre mais toujours positif.

Le 20 Mars, lors de l'Assemblée Générale, nous avons procédé au vote pour renouveler le tiers sortant qui a été réélu.

Nous saluons l'arrivée au conseil d'administration de Patrick DESPRES, responsable de la Marche, mais nous regrettons le départ de Sylvie SENE et de Maryse JARRY.

À la réunion du 14 Avril, le bureau a été reconduit (vote à mains levées).

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel aux bénévoles et plus si affinités (conseil d'administration) !!!

Le vide-grenier aura lieu le dimanche 23 Août.

L'exposition des peintres locaux est prévue le Samedi 10 et Dimanche 11 Octobre.



Stand de crêpes Musicalies 2015

Le Secrétaire Jean-Jacques JACQUELIN

LES MARCHEURS

Voici les moments forts de la vie de notre club depuis la parution du dernier bulletin communal :

- Le 18 Janvier, lors de la marche organisée à Chaon par la Ruche cyclo de Nouan, nous avons remporté le challenge « Cœur de Sologne » en totalisant 32 participants. MAIS il nous faudra encore être très nombreux les 2 prochaines années pour pouvoir le conserver!



- Le 15 Février, 3 Pierrefittois (Nadège et Muriel DOISNE – Simon DARGENTON) prenaient le départ du célèbre « Bourges-Sancerre » à minuit au pied de la cathédrale de Bourges. Après 12 heures d'énormes efforts, ils franchissaient la ligne d'arrivée à SANCERRE après avoir parcouru 59 km.

Félicitations à eux

- Le 12 Avril, notre marche a remporté beaucoup de succès mais le ciel clément y a largement contribué, nous avons comptabilisé 358 participants.

Un grand merci aux propriétaires qui nous autorisent à emprunter, ce jour-là, leurs chemins et aux 60 bénévoles qui m'aident dans la préparation et la réussite de cette journée.



LE RAVITAILLEMENT, DIGNE D'UN BUFFET CHAMPETRE, A ETE TRES APPRECIE

 Le 9 Mai, 8 marcheurs du Club ont pris part à la deuxième étape du Pass châteaux, organisé par le Club RVLS, celle de « Muides – Cour Cheverny », passant par les châteaux de Chambord et Villesavin, soit 30 kilomètres. Le 1^{er} Juin, nous avons organisé notre première sortie à la journée, comprenant une randonnée le matin (9 et 15 kilomètres) sur les agréables chemins de VIGLAIN, repas au restaurant et visite du château de Sully sur Loire l'après-midi.

·····



LES 37 PARTICIPANTS AVAIENT L'AIR « EMBALLES »

La saison de marche se termine prochainement. Reprise le dimanche 30 août à Saint Aignan le Jaillard (pour les marcheurs du dimanche).

Sinon, rendez-vous le lundi 7 septembre à 9 h 00, place du Champ de Foire.

BEL ÉTÉ A TOUS.

Patrick DESPRÉS

LOISIR GYM

La saison de gym va bientôt se terminer (fin juin). Tout s'est très bien passé.

Comme nous faisons le concours de belote en février et la randonnée en mai, nous avons fait un peu de bénéfice, ce qui nous a permis d'investir dans du nouveau matériel que nous fournissons à tous nos adhérents.

Comme les autres années, nous allons terminer fin juin par un repas que nous faisons tous ensemble au restaurant et qui laisse un souvenir agréable à chacun de nous.

Nous reprendrons la nouvelle saison en principe le mercredi 09 septembre 2015. Cela vous sera confirmé par une affiche à la boulangerie. Nous espérons avoir des nouveaux ou nouvelles!

A bientôt donc et bonnes vacances à toutes et tous.

La Présidente, Claudine LAIGNEAU

A.S. PIERREFITTE

À l'issue de la dernière journée de championnat, l'ASP est classée huitième de sa poule ce qui lui permet d'assurer son maintien dans le championnat de quatrième division, ce qui était l'objectif sportif pour cette saison 2014/2015.

Ce classement reste tout de même un peu en deçà des espérances de début de saison compte tenu des qualités de l'équipe. En effet, les variations d'effectif durant le championnat ont conduit à des résultats « en dent de scie » ne permettant pas de surpasser les équipes de seconde partie de tableau pourtant très abordables.

Afin d'améliorer ses résultats pour la saison prochaine, le club doit renforcer son effectif aussi bien en joueurs qu'en dirigeants, les volontaires désirant s'investir dans l'association sont donc les bienvenus...

Côté manifestations extra-sportives, l'ASP a organisé en février son dîner « couscous » avec soirée dansante qui a été encore cette année un succès en termes d'affluence, et, clôture la saison par son traditionnel méchoui.

Le Président, Valère DESPRÉS

LES BRICOLOTES



Le 19 avril dernier, les Bricolotes organisaient leur premier printemps créatif à la salle des fêtes.

Le succès fut au rendez-vous car un grand nombre de visiteurs fit l'effort de venir découvrir les œuvres présentées par une vingtaine d'exposants.

Chacun a pu flâner autour des stands, déguster des gâteaux et boire un verre dans l'espace « salon de thé ».

Les Bricolotes sont prêtes pour vous présenter l'année prochaine un deuxième printemps.

Le 21 Novembre, l'exposition « Noël » aura lieu comme chaque année à la salle du Renouveau. Venez nombreux. C'est l'occasion de préparer vos cadeaux de fin d'année avec des idées originales.

Nous faisons une pause pendant l'été. Si vous souhaitez venir nous rencontrer, rendez-vous à la rentrée, à notre local : 52 rue de Chaon.

Bonnes vacances.

La Secrétaire, Nathalie GÉRARD





LE CLUB DU RENOUVEAU

Bientôt les vacances!

Ceux d'entre nous qui ont pris un acompte, au mois d'avril, sont revenus très satisfaits de leur balade à Biarritz.

Pour tous, la saison se terminera le **jeudi 16 juillet** après le club. Nous nous retrouverons en pleine forme pour la belote le **jeudi 27 août**, à 14h, à la salle des Fêtes.

Nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui voudraient « voir comment ça se passe au Club », qui aimeraient bien « voir du monde » ou, nouveaux Pierrefittois, qui auraient envie de créer des contacts.

Nous souhaitons à tous un bon été ensoleillé et chaud (mais pas trop!). Bien cordialement.

La Secrétaire, Aline JACQUELIN



" Si vous pouviez le dire avec des mots, il n'y aurait aucune raison de le peindre." Edward Hopper

~ ^

La promenade culturelle de Pâques, organisée sur 4 lieux différents du 4 au 6 Avril, a eu un très beau succès avec près de 400 visiteurs.

À cette occasion nous avions créé un circuit pédestre pour visiter le centre bourg. De nombreux visiteurs ont saisi l'occasion et se sont aidés des dépliants créés pour cette occasion.

Vous trouverez ces dépliants au Point Tourisme, Place de l'Église. Profitez-en. Vous découvrirez certaines curiosités que vous ne soupçonniez pas.



Sylvie Thiebaut s'accordaient bien ensemble

Artistement Vôtre en Sologne est une association inter-villages organisant des évènements culturels à Pierrefitte et à Souesmes



Brigitte Baert explique l'écriture d'icônes

Prochains évènements (réservez vos dates) : **Souesmes**

Samedi **12 Septembre 20h30** Film de Jean-Paul Grossin

Samedi 03 Octobre 20h30 Dimanche 04 Octobre 10h à 18h Salon du Livre



Nous finirons l'année avec une soirée cabaret Jazz Samedi 14 Novembre 20h30



Devant l'exposition des potiers il fallait faire la queue

La Présidente,

Pirkko TURUNEN

A.O.P.

LA FÊTE CHAMPÊTRE

Comme de coutume, nous vous attendons tous le **26 juillet** pour notre **Fête Champêtre**. Pensez à réserver votre journée, venez avec vos amis tester votre adresse, tenter votre chance, vous restaurer, vous désaltérer dans la joie et la bonne humeur.

Le soir nous nous retrouverons pour le dîner champêtre (pensez à réserver à la boulangerie et à l'épicerie). Toute cette journée sera animée par le groupe folklorique << LA BERRICHONNE DE LOIR ET CHER >>.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Afin de mener à bien nos activités, les bénévoles seront les bienvenus, pour la préparation, la tenue d'un stand, etc... chacun selon ses compétences et ses disponibilités.

L'union fait la force, le meilleur accueil vous sera réservé. N'hésitez pas à vous faire connaître.

<u>Tél</u>: 06 83 05 99 39

Le Vice-Président, Michel AMIOT

Message pour les Présidents d'Associations

ainsi qu'à tous les organisateurs d'évènements à Pierrefitte

Pour le moment, sur notre nouveau site Internet, chaque Association est décrite dans les termes du dernier Livret des Associations. Il se peut que vous souhaitiez modifier et/ou compléter certains éléments concernant votre Association. N'hésitez pas à nous en faire part.

La rubrique agenda de la première page sera mis à jour très régulièrement

Il regroupe principalement les évènements de notre calendrier des fêtes. Pour donner le maximum de visibilité à l'évènement que vous organisez, nous vous invitons à nous fournir, aussi en amont que possible, des informations plus détaillées :

Nom de l'évènement ; la date, l'heure, quelques lignes Le décrire et une photo / image, par exemple l'affiche ainsi que le nom de l'organisateur

La fréquentation du site va augmenter petit à petit et donnera une chance supplémentaire d'intéresser plus de personnes en complément des autres moyens de communication.

Pour nous contacter au sujet du site Internet, vous pouvez :

- 1. Envoyer un courriel à la Mairie directement à partir du site
- 2. Envoyer un courriel à turunen.pirkko@wanadoo.fr
- 3. Téléphoner à Pirkko Turunen : 06 07 15 08 19

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de La Pierre Fichée (origine de Pierrefitte pour les nouveaux habitants qui ne connaissent pas encore l'histoire de notre village) est de **structure municipale** (il ne s'agit donc pas d'une association). Elle est située dans l'enceinte de la Salle des Fêtes – route de Chaon. Quelques bénévoles œuvrent pour vous permettre d'emprunter livres, CD, DVD ou magazines. L'accès à la bibliothèque est gratuit. Actuellement, elle est ouverte au public le **mercredi et le samedi de 10h à 11h**.

Plusieurs fois au cours de l'année scolaire, les enfants en classe à Pierrefitte viennent emprunter des livres encadrés par leurs professeurs. On aimerait bien les y revoir en dehors de ces visites programmées, mais cela semble bien plus compliqué! Ils pourraient même montrer le chemin à leurs parents...

Pour qu'une bibliothèque soit vivante, il faut de la fréquentation. Nous allons donc travailler pour réveiller notre bibliothèque.



Nous étudions actuellement différentes solutions d'aménagement pour vous accueillir dans un lieu mieux adapté et plus pratique.

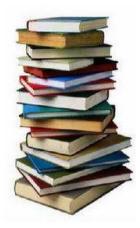
Nous travaillons avec la Bibliothèque de Prêt de la Direction de Lecture Publique du Loir et Cher qui nous prête livres, CD, DVD, documents... Il y a du choix, tous les genres littéraires sont accessibles: **romans, policiers, science-fiction, biographies, BD, documentaires, etc...** Il en est de même pour la musique et les films. Nous n'avons pas en stock le titre que vous cherchez ? Demandez ! Nous essaierons de vous satisfaire dans la mesure du possible.

La bibliothèque est également un point **Internet avec accès WI-FI**, cela peut être très intéressant pour ceux qui ne sont pas connectés et qui ont besoin de faire des démarches ou des recherches via internet, mais aussi pour ceux qui ont une résidence secondaire ou qui sont en vacances...

Voilà un aperçu non exhaustif de ce lieu que nous voudrions vraiment faire vôtre.

Nous allons faire le maximum pour que vous ayez envie de pousser la porte et que cela devienne **VOTRE BIBLIOTHÈQUE.** Aidez-nous à relever ce défi!

Marie-Claude BOLINET, et la Présidente Nathalie LAIGNEAU



Le dimanche 4 Octobre 2015, l'Association Artistement Vôtre en Sologne organise un salon du livre :

« Clairières aux livres entre Sologne et Berry ».

Ce salon aura lieu à la Salle des Fêtes de Souesmes.

L'Association y mettra en valeur les deux bibliothèques : celle de Souesmes et celle de Pierrefitte.

Une veillée animée par Gérard Boutet aura lieu le samedi 3 au soir. Places limitées à réserver à l'avance. Plus de renseignements sur www.arts-en-sologne.com

PATRIMOINE

Le Comité Consultatif du Patrimoine est composé d'élus et de personnes cooptées pour leur intérêt et compétence dans les différents sujets travaillés par le Comité. Ce n'est pas une Association.

Pour les **Journées du Patrimoine en Septembre**, voici ce qui est prévu :

Vendredi 18 Septembre

Conférence-Spectacle de Nicolas HURON, historien, ancien chercheur au CNRS : L'Histoire de l'Église Saint Étienne de Pierrefitte. Salle des Fêtes à 20h30.

Dimanche 20 Septembre Promenade-Patrimoine avec contes solognots animée par Jean-Paul JOUSSELIN, conteur. Départ place de l'Église à 10h30.

L'exposition sur l'Histoire de l'agriculture à Pierrefitte est reportée puisque l'Équipe Comité Consultatif du Patrimoine n'a pas encore pu rassembler suffisamment de documentation sur ce sujet.

Par contre, comme vous l'avez vu par ailleurs, les enfants de l'école Pierrefitte-Souesmes, avec leurs enseignantes ont présenté une très belle exposition sur le sujet.

Cet été nous expérimentons quelques Expositions « permanentes » autour du patrimoine à la Salle du Renouveau, Place de l'Église.

Du 11 au 23 Juillet: « Les briqueteries et Tuileries en Sologne » – tous les jours 10h-12h et 14h-17h.

Du **25 Juillet au 13 Août**: «Regards croisés sur le patrimoine loir-et-chérien » - **jours précis et horaires à préciser.**

Et voici quelques **nouvelles de la statue Saint Eutrope** qui dans son écrin de Fontaine route de Chaon était bien mal en point depuis plusieurs années.

Ci-dessous « avant » et « après » en cours de finition.

Vous la retrouverez bientôt à sa place, lorsque son « maquillage » sera terminé.



En avril 2015

Le 26 Juin

Installation dans la Fontaine prévue courant Juillet

DITES-LE AVEC DES FLEURS

Chaque village a ses particularités, son patrimoine, ses spécialités. À Pierrefitte-sur-Sauldre, de place en place, de rue en ruelle, le fleurissement tient le haut du pavé. C'est agréable à l'œil, attractif au quotidien, mais pas que! La réputation de notre lieu de vie va bien au-delà. Ses couleurs, ses harmonies, ses choix dans les collections de plantes font référence!

C'est à croire que le monde végétal se sent bien au fil des rues, des bosquets et des parterres. Arbustes, fleurs prolifèrent d'année en année sous la vigilance d'une équipe d'agents municipaux attentive et compétente. Sur cette photo Cyril Courrioux et Sébastien Robin préparent les nouvelles plantations d'été à côté de Mylène Laure.



Si chaque habitant fait à sa guise la découverte des emplacements et recoins fleuris, le visiteur quant à lui profite des nombreuses occasions figurant au calendrier (Musicalies, expositions, concerts et autres festivités comme la Kermesse des motos ou les randonnées pédestres) pour sillonner le village et aller à la rencontre des ambiances végétales.

C'est également au moment des mariages, des baptêmes lorsque les évènements rassemblent des familles entières que le fleurissement revêt son importance.

Et pour ceux qui tendent l'oreille alors que se déroulent ces rencontres, les compliments fusent concernant les attraits du site.

Les choses ne s'arrêtent pas en si bon chemin. Notre village est connu bien au-delà du pont ! En effet, lors de manifestations extérieures, de rencontres entre élus, Pierrefitte-sur-Sauldre est souvent cité en exemple. Les intéressés posent alors de nombreuses questions sur les usages, le savoir-faire, la logistique et les coûts. Sans vouloir faire à l'identique, les esprits relèvent vite quelques idées qui pourraient prendre racine ici ou là en s'inspirant volontiers de ce qui a été admiré dans ce périmètre à nul autre pareil.

Les instances nationales et la Presse plébiscitent le village

Pierrefitte-sur-Sauldre est le seul village du Loir et Cher à détenir le label **** fleurs, le maximum décerné (deux villes seulement, Blois et Vendôme sont au même niveau) dans le cadre du dispositif « Villes et villages fleuris ». Créé en 1959, ce label national à l'égide du Conseil National des Villes et Villages fleuris (sous la tutelle du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'emploi



en charge du Tourisme) récompense les actions entreprises par les communes en vue de l'embellissement et la valorisation de leur territoire.

Il s'agit d'encourager les efforts réalisés pour le développement des espaces verts et l'amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui ce dispositif est devenu phénomène de société, tant auprès des élus que des habitants.

Le label met en exergue, certes le fleurissement, mais également la politique globale d'aménagement de la commune. Il tient compte des éléments suivants :

« Le patrimoine paysager et le végétal ainsi que le fleurissement qui compte pour 50 % dans la note finale; Le développement durable et le cadre de vie de la commune, le respect de l'environnement par exemple, l'embellissement du cadre de vie sans oublier la notion essentielle de propreté; Les actions d'animations et de valorisation touristique ».



Ce concours gratuit et ouvert à toutes les communes se déroule à trois échelons (Départemental, Régional puis National). C'est en aboutissant à ce niveau qu'un village peut prétendre à l'attribution de la 4^e fleur (la commune possède cette distinction depuis 2009 et perdure dans sa catégorie suite à une nouvelle visite du jury national l'an passé) alors que 12000 communes de l'Hexagone participent au défi fleuri

Se faire connaître étant toujours le leitmotiv, le village détient avec ce label un outil de promotion qui contribue à renforcer son attractivité auprès des habitants, des futurs habitants ainsi que la clientèle touristique.

Au niveau de la Presse, Pierrefitte-sur-Sauldre s'est vu cité à de nombreuses occasions. L'an passé, le Journal de la Sologne (Hors-série décoration) soulignait les attraits du village dans un article intitulé « Un jardin dans son écrin de briques ».

Plus récemment, le Petit Solognot lançait un concours « Le village préféré des Solognots » et invitait les intéressés à voter pour l'un des douze villages en lice pour l'année 2015. C'est officiel, le 16 juin dernier, Pierrefitte-sur-Sauldre devenait l'heureux élu des Solognots en devançant des villages non moins célèbres et accueillants, Souvigny-en-Sologne et Mennetou-sur-Cher. Un dossier spécifique sur le village figurera dans la prochaine édition magazine du Petit Solognot. Affaire à suivre.

Catherine Roux



Le concours des maisons fleuries



Jusqu'à ces dernières années, le concours ne faisait pas l'objet d'une inscription préalable. Aujourd'hui, il est nécessaire de réaliser cette simple formalité, gratuite.

À ce jour, un petit nombre d'habitants se sont fait connaître, le comité peut préparer ses investigations au fil des rues (en Juillet) afin de désigner les talents paysagers des uns et des autres qui intègrent volontiers dans leurs propres jardins une idée de la mise en valeur du village. Les résultats seront dévoilés en fin d'année et feront l'objet d'une remise des prix. La municipalité a prévu lors de cet événement la remise de bons d'achats chez les commerçants du village ainsi que des plantes offertes par les fournisseurs des environs.

L'effort de fleurissement des habitants participe grandement au classement des Villages Fleuris. La prochaine visite du Jury National aura lieu en 2017. Profitons de ce laps de temps pour améliorer encore notre lieu de vie.

On en parle pour 2016

Il ne vous aura sans doute pas échappé que la nature, le jardinage, qu'il s'agisse de fleurs ou de potager, prend de plus en plus de place dans nos vies : des immeubles végétalisés, des toits-jardins dans les villes, des émissions de télévision (Silence ça pousse — France 5), de radio... nous plongent dans une végétation indispensable au bien-être des humains.

Dans cet esprit se profile une réflexion au sein de quelques habitants de la commune : organiser un WE participatif du type « Rendez-vous au Jardin » sous l'égide du Ministère de la Culture et de la Communication dans un contexte Culture et Patrimoine. Au niveau national il aura lieu les 3, 4 et 5 Juin 2016.

Au nom du fleurissement, le village se montrera sous son meilleur jour et les habitants (ceux qui le souhaitent) conviés à ouvrir leur propre jardin le temps de sommaires visites. Rien n'est encore décidé, laissons l'idée cheminer d'une maison à l'autre.



Faisons, ensemble, ce qu'il faut pour que Pierrefitte reste un village d'exception.

Catherine Roux

« Objectif Zéro Pesticide » à PIERREFITTE-SUR-SAULDRE

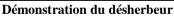


Pierrefitte-sur-Sauldre, au cœur de l'opération « Objectif Zéro Pesticide »

L'opération « Objectif Zéro Pesticide », engagée en 2012, se poursuit à Pierrefitte-sur-Sauldre. La commune accueillait le 17 juin dernier un comité de pilotage de l'opération, composé de Monsieur le Maire, d'agents techniques de Pierrefitte-sur-Sauldre, ainsi que de représentants de communes engagées dans la réduction des pesticides en Sologne. Cette réunion a permis de favoriser des retours d'expérience sur les pratiques différentes communes et leur communication, ainsi que d'engager une réflexion sur les projets liés à la réduction des pesticides pour les années à venir. Une visite de Pierrefitte-sur-Sauldre, ainsi qu'une démonstration du matériel alternatif de désherbage de la commune, ont permis de compléter la réunion.









Visite du fleurissement

Pesticides : la loi évolue !

- La loi Labbé de 2014 prévoit l'interdiction de la vente de pesticides aux particuliers d'ici 2022. La vente libre de ces produits dans les rayons des magasins devrait également s'arrêter à partir de 2018 (l'achat se fera alors auprès d'un vendeur certifié).
- À l'heure actuelle, l'interdiction des pesticides dans les communes semble se confirmer en début 2017 pour l'entretien des espaces verts et de la voirie (amendements à la Loi sur la Transition Energétique, débats parlementaires en cours).

Fleurissement de pieds de murs

L'intervention de Sologne Nature Environnement (SNE) dans la commune à l'automne dernier a permis de distribuer aux habitants intéressés des graines pour fleurir leurs pieds de murs.

Les participants ont pu constater ce printemps le résultat de ce fleurissement en 1^{ère} année.

Le mélange étant composé de vivaces, d'annuelles qui se ressèment et de bisannuelles, le résultat en 2^{ème} année sera d'autant plus intéressant.



Fleurissement d'un pied de mur cette année devant la salle des fêtes

Exemple de fleurissement en 2^{ème} année à Vouzon © SNE – 2015



Évènements en 2015

..........

Rencontres conviviales de jardiniers amateurs: SNE organise des rencontres gratuites sur le jardinage (échanges d'astuces sur le paillage, recettes de purins, etc...) dans les communes engagées en « Objectif Zéro Pesticide ». Si vous souhaitez y participer, contactez Gaëlle de Mianville à l'association au 02.54.76.27.18.

Pour toute question sur l'opération « Objectif Zéro Pesticide » à Pierrefitte-sur-Sauldre :

Caroline Lemenicier au 02.54.76.27.18 ou caroline.lemenicier@sologne-nature.org

...........



Rappel de quelques règles pour bon voisinage

Respectons le repos de nos voisins. Les horaires de tonte autorisés :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h

Samedi : 9h-12h et 15h-19h Dimanche et jour férié : 10h-12h

Pour les travaux bruyants il faut respecter ces mêmes horaires.



Interdiction de brûler des déchets dans les jardins Amener vos déchets végétaux aux lieux appropriés.

Voir dépliant du SMICTOM joint à ce bulletin.

Musicalies pluvieuses, musicalies joyeuses!



Il aura fallu moins de trois jours aux festivaliers des Musicalies en Sologne pour faire cesser le déluge et ramener le soleil sur Pierrefitte/Sauldre au cours de cet humide week-end du 1^{er} Mai.

Bien qu'exceptionnellement pluvieuse, cette édition 2015 aura démontré avec brio la fidélité d'un public venu en nombre pour braver les intempéries et célébrer la convivialité populaire d'un festival qui a su tracer son petit bout de chemin sur trois décennies.

La salle des fêtes qui accueillait cette année les groupes Zakouska et La Bergère a affiché quasi-complet durant tout le festival et les bals qui s'en sont suivis n'ont pas désempli.

Idem pour les parquets et surtout l'église qui a abrité dès l'ouverture des festivités une bien belle rencontre transversale entre musiques traditionnelles et musique savante. Une première à renouveler!





Bien que le temps ait empêché le défilé et la plantation de l'arbre de Mai, les enfants de Pierrefitte et Souesmes sont venus en nombre équipés de leurs percussions pour une belle représentation musicale à laquelle se sont mêlés pour l'occasion d'autres camarades en provenance de Sennely, Souvigny, Lamotte-Beuvron, Jargeau et même Vierzon.

Le comité d'organisation du festival tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont fait de cette

édition une jolie réussite inattendue, à commencer par l'UCPS et ses fidèles bénévoles, la municipalité de Pierrefitte/Sauldre pour son soutien et sa précieuse équipe technique, l'accueil de loisirs et les écoles pour leur

mobilisation sans faille, les associations, A.Tou.Loisirs et Artistement Vôtre en Sologne pour leur confiance, les Bricolotes, le Club du Renouveau, Jean-Paul Jousselin et ses camarades musiciens et l'ensemble des bénévoles, enfants et adultes qui ont su égayer un peu plus le festival en y apportant bouquets de fleurs et touches de couleurs bienvenues.

Finalement, ne nous auront manqué que le soleil et son public familial de promeneurs mélomanes.



Amélie Laubret-Ringeard

KADYMOBILE

Seules pourront être bénéficiaires de l'aide par l'alimentaire, les personnes ayant un reste à vivre journalier, inférieur ou égal à 5 €.

En accord avec votre municipalité, l'équipe locale du Secours Catholique de Salbris, en partenariat avec l'antenne Emmaüs de Salbris, va mettre sur pied un système d'épicerie sociale appelé Kadymobile qui, à terme, opérera une fois par mois dans votre village. Même si quelques semaines sont encore nécessaires pour mettre au point tous les détails de cette opération, il paraît dès à présent utile de vous en décrire les grandes lignes.

Ce Kadymobile fonctionnera au bénéfice de personnes ou de familles en difficulté, avec pour but de leur procurer une aide par l'alimentaire qui leur permettra de reporter les économies ainsi réalisées sur d'autres postes de dépense tels que le loyer et les factures d'énergie ou de téléphone.

Les bénéficiaires du Kadymobile seront accueillis par des personnes identifiées au niveau de la commune et appelées « veilleurs » qui seront elles-mêmes en contact permanent avec l'équipe du Secours Catholique.

Les modalités de fonctionnement du système seront les suivantes : en fonction de certains critères mis au point par le CCAS de la commune et le veilleur, chaque bénéficiaire (famille ou individu) se verra affecter un montant d'achats. Il pourra ensuite faire son choix sur une liste de produits qui lui sera proposée et il ne paiera effectivement que 12% du montant global de ses achats.

Les personnes intéressées par cette proposition sont invitées à se faire connaître dès à présent auprès du CCAS de la commune ou de leur veilleur.

Avec ce projet Kadymobile dont le but immédiat est de permettre aux bénéficiaires de mieux équilibrer leur budget, le Secours Catholique espère aussi les aider à rompre leur isolement en les mettant en relation avec une personne à leur écoute et apte à relayer leurs attentes et leurs demandes, dans des domaines aussi divers que la recherche d'emploi ou les démarches administratives.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 janvier 2015

Le Conseil Municipal souhaite construire des ateliers municipaux modernes et fonctionnels. Deux solutions : aménager un bâtiment existant ou construire un local neuf. Seuls les devis concernant la 1ère solution étant disponibles et sans préjuger de la solution retenue, le Conseil Municipal fait une demande de DETR pour l'année 2015.

DETR 2015 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) – ATELIERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal (9 pour – 5 contre - 1 abstention) souhaite réhabiliter le bâtiment situé route de Salbris cadastré E 1324 afin d'y installer les ateliers municipaux.

Le montant estimatif de l'opération s'établit de la façon suivante :

Acquisition: 90 000 €
 Travaux: 128 000 €
 Honoraires: 13 000 €

231 000 € H.T.

Financement:

DETR: (40%): 92 400 €
Fonds propres: 138 600 €.

Le Conseil Municipal (9 pour – 5 contre - 1 abstention) approuve le projet et son financement. Il sollicite une subvention au titre de la D.E.T.R. la plus élevée possible.

FONDS DE CONCOURS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES POUR LES TRAVAUX DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le Conseil Municipal accepte le montant à verser au titre du fonds de concours soit 51 177,80 €.

Il autorise Monsieur le Maire à verser la somme de 25 588,90 \in (soit 50%) à la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières. Le solde sera versé après la réalisation du tableau final des dépenses de la structure.

FRAIS DU CONGRÈS DES MAIRES 2014

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge la somme de 543,40 € concernant les frais liés au congrès des Maires 2014.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le Conseil Municipal décide d'accorder un dégrèvement de 20% sur les factures d'eau des personnes pour lesquelles le compteur d'eau n'a pu être relevé durant les dernières années (factures estimées) sans qu'elles en soient informés et qui ont reçu cette année une facture réelle.

Il autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations comptables nécessaires.

ÉTUDE DES MOYENS DE RALENTISSEMENT DE LA CIRCULATION

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur Stéphane PINON concernant la vitesse de circulation sur les différentes routes. La commission VOIRIE CHEMINS est chargée de cette étude.

ARRÊT DU CAR SCOLAIRE ET CIRCULATION RUE DU PRESBYTÈRE

Monsieur le Maire fait part de la demande de Monsieur Franck LAIGNEAU concernant l'arrêt des cars scolaires et la circulation dans la rue du Presbytère où se situe le futur accueil de loisirs. Il sera demandé au Conseil Général de venir sur la commune afin d'étudier un nouvel emplacement de l'abribus. La rue du Presbytère fera l'objet d'un sens unique de circulation.

MODE D'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

Deux possibilités :

- 1- continuer à solliciter une entreprise privée pour l'entretien des chemins et des bords de route.
- 2 faire l'acquisition de matériel (tracteur, épareuse et broyeur). Estimation : 90 000 €. Le personnel communal pourrait faire cette tâche.

Les avis étant partagés, une décision sera prise selon les possibilités budgétaires et l'organisation du travail communal.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : information générale

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les démarches concernant le regroupement et les transferts de charges se poursuivent.

Piscine : le bassin extérieur sera fermé au public cet été.

<u>INFORMATIONS DIVERSES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS</u>

- COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE

Madame TURUNEN fait part de l'avancée du site et présente le logo de la commune qui est accepté à l'unanimité.

- COMMISSION VOIRIE - CHEMINS

Coupes de bois : Les conventions sont prêtes. Monsieur Michel COURRIOUX est en charge du dossier.

Balisage des chemins : la commission a opté pour des poteaux bois. Des modèles de signalisation sont attendus. Monsieur Michel CHAUVIN a contacté Monsieur Olivier PAVY, Président de la Communauté de Communes afin d'uniformiser le modèle sur tout le territoire.

Séance du 13 avril 2015

Rappel concernant les ateliers municipaux : les deux projets acquisition et construction neuve sont menés de front jusqu'à la décision finale.

Monsieur le Maire fait le point sur le fonctionnement des commissions communales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 151 967.44 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 183 831.94 € - section d'investissement : - 31 864 50 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants : 14 Votes pour : 14 Votes contre : 0.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent global de 210 373.13 € réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 135 335.22 € - section d'investissement : + 75 037.91 €

Le Compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Nombre de votants: 14 Votes pour: 14 Votes contre: 0.

COMPTES DE GESTION 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2014 de la Commune et du service Eau et Assainissement présentés par Monsieur CHAUVET, Receveur Municipal.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014 DE LA COMMUNE

Constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de : 183 831.94 €
- un déficit cumulé d'investissement de : - 31 864.50 €

le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : 131 865.00 € 002 – résultat de fonctionnement reporté : 51 966.00 €

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour: 15 Votes contre: 0.

<u>AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT</u>

Constatant que le compte administratif présente :

un excédent de fonctionnement de : 135 335.22 €
un excédent cumulé d'investissement de : 75 037.94 €
un solde négatif de restes à réaliser de : 34 687.00 €

le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

002 – résultat de fonctionnement reporté : 135 335.22 €

Nombre de suffrages exprimés : 15

Votes pour: 15 Votes contre: 0.

FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti de façon à attendre un produit fiscal de $256\,560.00\,$ € réparti comme suit :

	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation	1 051 000.00	8,91	93 644.00
Taxe foncière (bâti)	774 200.00	17,97	139 124.00
Taxe foncière (non bâti)	53 000.00	44,89	23 792.00

Soit un total de 256 560.00 €

BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif de la commune équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 827 110.00 € - Section d'investissement : 490 691.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

BUDGET PRIMITIF 2015 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif du service Eau et Assainissement équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section d'exploitation : 299 805.00 € - Section d'investissement : 214 314.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

ÉTABLISSEMENT DE LA LISTE PRÉPARATOIRE DU JURY D'ASSISES 2016

Ont été tirées au sort pour l'établissement de la liste préparatoire des jurys d'assises 2016 les personnes suivantes :

- Madame BARBEROUSSE Annette épouse GOUIN,
- Madame DESPRÉS Nicole épouse REFAIT,
- Monsieur CARRÉ Jean-Marie.

CHARTE NATURA 2000

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la charte NATURA 2000 pour la zone des prairies.

ÉCOLE

CARTE SCOLAIRE RENTRÉE 2015

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Directeur académique s'agissant de la fermeture d'une classe à la rentrée 2015 au sein du regroupement scolaire Pierrefitte/Souesmes.

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette proposition.

VOIRIE ET STATIONNEMENT

AMÉNAGEMENT RUE DE SALBRIS

Le Conseil Municipal souhaite réaliser un aménagement sécuritaire à l'entrée de Pierrefitte, rue de Salbris, afin de réduire la vitesse des véhicules.

Un devis a été établi s'élevant à 14 182.80 € H.T. soit 17 019.36 € T.T.C.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police afin de l'aider

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police afin de l'aider dans ce projet.

AMÉNAGEMENT RUE DE SOUESMES - RUE DE NOUAN – ABRI BUS

La commission voirie/chemins est chargée d'étudier les possibilités d'aménagement des rues de Souesmes et de Nouan.

La commission étudiera également le positionnement de l'abri bus du Champ de Foire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal accepte les modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières, à savoir :

- Transfert du siège social à compter du 1^{er} juillet 2015 à Salbris,
- Habilitation statutaire pour la création et la gestion d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Une convention entre la CCSR et la commune sera signée.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DES COMITÉS CONSULTATIFS

- COMMISSION COMMUNICATION - CULTURE

Madame Pirkko TURUNEN fait part de l'avancée du site. Remerciements à tous les membres de la commission pour leur investissement dans le projet.

- COMMISSION VOIRIE – CHEMINS

Balisage des chemins : Monsieur Michel CHAUVIN informe qu'une réunion avec la CCSR est prévue pour l'harmonisation du territoire. Les poteaux endommagés sur le circuit des Alicourts seront changés gratuitement.

STATUE SAINT EUTROPE

Madame Pirkko TURUNEN informe le Conseil que la restauration de la statue s'achève. L'entreprise de Theillay qui a réalisé cette opération ne demanderait que le coût de la peinture.



Malgré la diminution des dotations de l'État, le Conseil Municipal de Pierrefitte a décidé de ne pas augmenter les impôts en 2015, et les subventions aux Associations ont été maintenues.



PIERREFITTE REMET À JOUR SON PLAN CANICULE



Ces jours-ci il a fait très chaud... Les périodes de forte chaleur sont particulièrement traîtres pour les personnes vulnérables, surtout isolées et âgées et/ou

handicapées.

Pour être vigilants à leur sécurité nous tenons un registre.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire en Mairie à cet effet.

Ce n'est pas obligatoire, mais peut être très utile pour votre sécurité.

Contactez la Mairie: 02 54 88 63 23

Pour mémoire comment lutter contre la canicule

Boire au minimum 2 litres d'eau par jour. Manger léger. Éviter l'alcool, les graisses et les sucres	
Fermer les volets et les fenêtres le jour. Les ouvrir la nuit	
Éviter les endroits confinés (voiture, landau)	
Se rafraîchir avec un brumisateur. Prendre une ou plusieurs douches.	
S'habiller de tissus clairs, légers, de préférence en coton. Dehors porter un chapeau ou casquette	W00.0
Dehors rechercher les endroits frais, au bord de l'eau (Sauldre) ou la forêt (ce qui ne manque pas chez nous)	
Si possible passer quelques temps dans Un endroit frais, climatisé	

Calendrier des fêtes

JUILLET	Samedi 04	Méchoui ACPG	Asile
	Du Samedi 11	Exposition « Les Briqueteries et Tuileries de Sologne »	Salle du Renouveau
	au Jeudi 23		
	Lundi 13	Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice - Bal	Asile
	Mardi 14	Jeux – Repas champêtre – Bal	Asile
	Du Samedi 25	Regards croisés sur le Patrimoine Loir-et-Chérien	Salle du Renouveau
	au 13 Août		
	Dimanche 26	Fête Champêtre des Œuvres Paroissiales	Asile
AOÛT	Jusqu'au Jeudi	Regards croisés sur le Patrimoine Loir-et-Chérien	Salle du Renouveau
	13 Août		
	Dimanche 23	Brocante Villageoise	
SEPTEMBRE	Vendredi 18	Conférence-spectacle « L'histoire de l'Église de	Salle des Fêtes
		Pierrefitte » par Nicolas Huron	
	Dimanche 20	Promenade contée par Jean-Paul Jousselin	Rdv devant l'Église
OCTOBRE	Samedi 10	Exposition des peintres locaux	Salle des Fêtes
	Dimanche 11		
NOVEMBRE	Samedi 07	Bourse aux jouets A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Mercredi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Samedi 14	Soirée Jazz « Swingin'partout » ART'vs	Salle des Fêtes
	Samedi 21	Exposition Loisirs Créatifs Bricolotes	Salle du Renouveau
	Dimanche 22	Loto A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	Samedi 05	Commémoration AFN	Salle du Renouveau
	Samedi 05	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Samedi 19	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

GRIVOT Antonin 02 avril 2015
CORDEIRO Mathéo 19 mai 2015
GONZALEZ Gabrielle 20 juin 2015



Félicitations à

TYREL de POIX Marguerite et FINOUS Xavier 29 mai 2015 BLANCHARD Manon et FLEURY Freddy 13 juin 2015 MADEIRA Cindy et CHAFOVAL Vincent 27 juin 2015



Ils nous ont quittés

ROGIE Alain 21 mai 2015 BONNEFONT née LE DU Maryvonne 26 juin 2015

Directeur de la publication : Jacques LAURE, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication

Mise en page : Pirkko TURUNEN, Sabrina CHAPART; Imprimé à la Mairie